

Les délits commis à Thoiry

La Gendarmerie de Challes-les Eaux nous a transmis les données suivantes concernant les délits qu'elle a recensés en 2004 et 2005 sur le territoire de notre commune.

Désignations des infractions	2004	2005	2004	2005
	constatées	constatées	élucidées	élucidées
Cambriolages d'habitations principales	1	1	0	0
Cambriolage de résidences secondaires	1	0	0	2
Vols d'automobiles	0	1	0	0
Vols à la roulotte	3	0	0	3
Autres vols contre des particuliers	0	1	0	0
Usage de stupéfiants	1	0	0	1
Autres destructions ou dégradations de biens publics	0	1	0	0
Autres destructions ou dégradations de biens privés	0	1	0	0
Autres délits	1	0	0	0
Totaux	7	5	0	6

Une histoire en patois écrite par Lucien Mollard :

DÉLOCALISACHONS *

Tô le Médiàs è le Politiques n'é porlons à longuère d'le informachons.

Le délocalisachons, ne, y a long tè qu'on le connié. Bechir, l'étiens pò p'le mémés résons que houï. Diè le montagnés, y aviévé pò de travà pe tôs, y falliévé allò voï ellioré !

Vétévo c'le fénnés è ç'le z'heummes que mòdovont à pieds, avoé on p'tiou baluchon, sè l'sou diè la fatta ... pe dévni de p'tious ramonèrs, de forts d'le Hollé, de taxis, de bistroquins, de nourrices ... ?

Vé 1890, à Thoéry, la moré d'la Génie Médée, d'le Mollords, è modò à Argenlieu, diè l'Oise, p'élevò de ptious. Le chés éfants de ç'la fameuille sont tô dévnis de militères. L'p'cogni, Georges THIERRY D'ARGENLIEU, a fé n'a granta carrière pèdè la guerra de 39, è a ètò nemmò Amiral pe l'Général DE GAULLE **.

Rémi, di chef lieu, diévé avoé na fiertò biè légitimma :

- *Ma Mòré, l'a élevò dous grous p'tious, poé cô le pt'ious d'le Grous !!!*

C'la bròva féna aviévé don neri, avoé son lassé è élevò doé générachons diè la mémma fameuille.

*C'leus que comprègnont pò l'patoé, n'ont qu'à démandò à on v'zhin de fòrre la traducchon !

**Allò vé chi la télla : http://fr.wikipedia.org/wiki/Georges_Thierry_d'Argenlieu



Le THOIRZAN est édité par la commune de THOIRY.

Ont participé à la conception de ce bulletin : Dominique DUHEM, Marie-Ange GAVET, Jérôme ESQUEVIN, Madeleine ROSSI et Lucien MOLLARD.

Nous rappelons que toutes les bonnes volontés et sources d'inspiration sont les bienvenues.

JUILLET 2006

N°11



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Le 10 juin dernier, sous un soleil magnifique, s'est déroulée l'inauguration du bâtiment rénové de l'Ancienne École. Cette cérémonie a permis à un certain nombre d'entre vous de découvrir ces nouveaux locaux

- **La salle des fêtes**, avec ses équipements annexes : la cuisine et le bloc sanitaire. Ces installations sont partagées avec le restaurant scolaire qui occupe les locaux en extrémité sud du rez-de-cour. Ces aménagements étaient très attendus, à la fois pour la vie communale mais aussi par les habitants pour des réunions familiales, activités auxquelles ces locaux sont bien adaptés.
- **La chaufferie bois granulés**. installée au niveau du rez de jardin est le fruit de la volonté communale d'utiliser une énergie renouvelable, très présente dans notre région et sur le territoire de notre commune, et de préserver ainsi des ressources pour les générations à venir.
- **Les trois gîtes**, à l'étage, avec un accès par une grande terrasse, permettent un accueil touristique de qualité.

Dans ce numéro :

Manifestations et cérémonies 2 à 6

Du côté des travaux 7

Hier à Thoiry 8 et 9

Informations diverses 10 à 11

Chambéry métropole 12 à 13

Budget 14 à 15

Etat civil et infos pratiques 16 à 18

L'ensemble a constitué un chantier important. Je tiens, d'ailleurs, à saluer le travail et l'investissement personnel des élus, des employés municipaux et de toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet. Cette opération a aussi nécessité de l'énergie pour optimiser les aides de diverses natures et de tout horizon qui représentent près des deux tiers du financement.

Mais 2006, c'est aussi l'entrée dans Chambéry Métropole au premier janvier, avec 7 autres communes rurales (Les déserts, Puygros, Curienne, La Thuile, Montagnole, Saint Cassin et Saint Sulpice). Lors des discussions qui ont précédé et abouti à notre adhésion, nous avons toujours insisté et même fixé comme condition que cette spécificité rurale soit prise en compte. C'est pour aller dans ce sens que la Communauté d'agglomération a révisé ses statuts pour introduire une nouvelle compétence : les actions en faveur des activités agricoles et des espaces naturels ou de loisirs.

Par ailleurs l'équipe municipale reste très vigilante pour que cette intégration dans Chambéry Métropole se passe le mieux possible et que les aspects positifs l'emportent très largement. Ainsi, dans le domaine de la collecte des ordures ménagères, s'est mis en place, dès le 2 janvier, le tri sélectif avec le ramassage des sacs jaunes. Le succès de cette opération prouve que ce service était attendu pour nous inscrire dans une démarche citoyenne de valorisation des déchets. Ainsi, dans un tout autre domaine, celui de l'eau et de l'assainissement, la régie de l'agglomération a repris notre dossier de réseau d'assainissement pour le Chef-lieu et les Chavonnettes, a complété les études, et envisage de passer dans la phase de réalisation prochainement.

C'est sur cette note positive que je tiens à vous souhaiter un bon été 2006 et une agréable lecture

Jérôme ESQUEVIN

Fêtes, manifestations et activités du 1er mai 2005 au 30 juin 2006

Classe de mer



L'année scolaire 2004-2005 s'est achevée par une semaine à la mer pour tous les élèves, encadrés de leurs maîtresses, d'Anne-Marie, d'Edith et de Manou, les dames de la cantine ! Le lieu d'hébergement des Issambres a été particulièrement apprécié, permettant des activités variées : châteaux de sable sur la plage, apprentissage de la voile pour les grands qui, en 4 séances, ont réussi à faire un parcours entre des bouées, balade dans la forêt volcanique de l'Ésterel avec un garde forestier, découverte d'un hôpital pour tortues et visite de Marine-land : Super journée avec les otaries, les dauphins, les orques, animaux joueurs et aussi les requins qui font peur ! Agréables moments aussi à la piscine et à la « boum » qui clôturait le séjour.

Financiers du projet : Municipalité, Association de parents d'élèves et les familles.

Four de Thorméroz

Dans un souci de préservation du patrimoine sur notre commune, une réhabilitation des fours communaux sera entreprise à partir de 2006,

Elle débutera par la réfection du toit du four de Thorméroz. Le coût des travaux s'élève à 4500 euros dont 50% proviennent de subventions.

C'est d'ailleurs sur la place du four de Thorméroz que le 2 octobre dernier, un rassemblement de tous les habitants du hameau a été organisé.

Cette rencontre à l'initiative des nouveaux riverains dans le but de faire connaissance et de mieux s'intégrer dans le village a rencontré un grand succès.

Malgré une météo peu clémente, la fête s'est déroulée dans une bonne ambiance avec des échanges de photos et certains n'ont pas hésité à pousser la chansonnette.

Cette journée a remémoré la fête du four qui avait été instauré par Guy Francony et qui a eu lieu pendant de nombreuses années de 1983 à 1993 attirant une foule innombrable. Cela donnera peut-être des idées...

Rendez-vous est pris pour 2006.

Infos pratiques

Heures d'ouverture au public

POSTE et MAIRIE

La Mairie est ouverte :

Le lundi de 9 h à 11h 30 et de 18h à 20 h

Le mercredi de 9h à 11h 30

Le vendredi de 9h à 11h 30

M. Jérôme ESQUEVIN est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou sur rendez-vous. Les adjoints et la plupart des élus effectuent une permanence le même jour .

BIBLIOTHEQUE

MUNICIPALE

Pendant la période scolaire, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

Le lundi de 16h 30 à 19h 00

Le mercredi de 10h 00 à 12h 00

Les bibliothécaires rappellent qu'elles ont un service gratuit de portage de livres à domicile;

S'adresser à :

Madame Huret : 04.79 28 46 33

Madame Rat-Patron : 04 79 28 41 02

Déchetterie et collecte des ordures

L'enlèvement des ordures ménagères est le mardi matin.

La collecte des sacs jaunes (déchets destinés au recyclage) a lieu le mardi après-midi

Vous pouvez donc sortir la totalité de vos poubelles le mardi matin.

Des sacs et de la documentation supplémentaires sont à votre disposition en Mairie.

Par contre tous les encombrants (electro-ménager, ferraille, palettes, pneus, gravats, huile de vidange, déchets dangereux) doivent continuer d'être descendus à une déchetterie.

Pendant les travaux d'agrandissement de la déchetterie de Saint-Alban Leysse, les usagers doivent se diriger vers une autre déchetterie du bassin chambérien :

- La Ravoire—Route d'Apremont—ZA de l'Albanne
- Bissy—246 Rue de Chantabord—ZI Bissy—Chambéry
- Les Hauts de Chambéry—Avenue Pierre Mendès France.

L'ouverture de la nouvelle déchetterie de Saint-Alban est prévue courant mars 2008.

Rappel : Les sacs jaunes doivent contenir les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, les briques, les suremballages en carton et les papiers. Tout le reste doit être jeté dans votre poubelle habituelle : bouteille d'huile, pots de yaourt ou de crème, barquettes polystyrène, papier gras, boîtes de conserve...

De nombreux déchets : filtres à café, sachets thé, tonte de pelouse, reste de repas, épluchures, coquilles d'œuf, peuvent être compostés et sont ainsi transformés en plusieurs mois en un produit pour enrichir la terre du jardin.

Etat civil du 1er juillet 2006 au 30 octobre 2007

Naissances

Samuel au foyer d' André et Marie-Laure DACQUIN au chef-lieu, le 3 septembre .2006

Alix au foyer d'Emmanuelle et Frédéric FAUVEL aux Chavonnettes, le 22 septembre.2006

Tanguy au foyer de Julie et Stéphane FRANCONY aux Mollards, le 13 décembre 2006

Maxime au foyer de Marie-Pierre et Benoit CHAMBION à L'Araignée, le 2 janvier 2007

Mélody au foyer de Murielle CALLET et Pascal NICOUD aux Chavonnettes, le 12 juillet 2007

Lola au foyer de Christine et Thierry BOVYN aux Crêts, le 25 juillet 2007

Maélys au foyer de Christelle et Alain Dacquin, au Chef-lieu, le 1er septembre 2007

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux petits Thoirzans auxquels nous souhaitons une longue et heureuse vie dans notre village..

Mariages

Marie-Line VINCENT et Gilles LAPIERRE le 29 juillet 2006 , village de Thorméroz

Christine COTS et Thierry BOVYN le 9 septembre 2006, village des Crêts.

Hélène CHIODIN et Gilbert GINET le 7 juillet 2007, chef-lieu

Bernadette SALLE et Stéphane MONTESINO le 1er septembre 2007 , village de La Fougère.

Décès

Albert MOLLARD le 22 septembre.2006

Joseph VOIRON le 10 avril 2007

Denis MOLLARD le 11 avril 2007

Suzanne BAHIER le 9 mai 2007

Danielle MOLLARD le 18 octobre 2007

Rémi GINET le 2 octobre 2007

Que les familles de ces disparus soient assurées de la sympathie et du soutien du Conseil municipal qui leur renouvelle ses sincères condoléances au nom de tous les Thoirzans.

Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry depuis le début de l'année. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

L'Thoirzan Bar

Cette salle des fêtes Bar a donc bien fonctionné entre le 15 et le 23 octobre. Pour faire vivre un peu avant de l'inaugurer officiellement! Comme il fallait exploiter la licence de l'ancien bar Francony, cela tombait bien: et comme les parents d'élèves se proposaient de se re-layer pour ouvrir le bar chaque soir pendant une semaine, il fallait vraiment en profiter! L'Thoirzan-

Bar a donc bien fonctionné entre le 15 et le 23 octobre. Pour terminer cette semaine de convivialité retrouvée, les parents d'élèves ont organisé une grande soirée diots, comme autrefois, mais avec le confort en plus! La foule était bien au rendez-vous, l'excellence et l'abondance de nourriture également! Sur le plan fi-



nancier, ce fut aussi une réussite qui permettra de varier les activités scolaires et extra scolaires.

Le repas des moins jeunes



Il a fallu attendre la mi-novembre pour que la salle et la disponibilité de chacun rendent possible le repas des aînés de la commune! Mais quelle ambiance et quelle abondance pour ces retrouvailles! 70 personnes avaient fait le déplacement et 10 autres avaient préféré qu'on leur porte les plats à domicile car leur santé ou leur handicap ne leur permettait pas de rester si longtemps à table. Comme d'habitude, le service était effectué par les conseillers eux-mêmes et l'animation musicale par une excellente équipe de bénévoles. Tous ont pu danser sur des airs et des rythmes d'hier, et chanter les succès de leur jeunesse.

La Vogue

Le 3 décembre, l'association de parents d'élèves avait organisé une soirée dansante autour d'une copieuse choucroute : la salle principale et ses annexes étaient encore trop petites pour accueillir tous les amateurs de bonne chère, et le bar trop exigü pour

servir tout le monde ! La « vogue » de Thoiry représente donc toujours un moment fort de la vie locale. Une bonne partie de la nuit, l'orchestre a su faire danser toutes les générations et, pour certains, la fête s'est terminée tôt le dimanche matin.



Les maisons fleuries

Début décembre, le concours des maisons fleuries a réuni les amateurs de fleurs à la salle des Fêtes pour une projection photographique. Ils étaient 38 cette année à participer à ce concours, avec toujours autant de bon goût. Le jury a décerné le 1^{er} prix à la famille Duhem de Thorméroz, le 2^{ème} prix à Madame Ginette Coulanges, au chef-lieu et le 3^{ème} prix à Madame Suzanne Gubbini aux Chavonnettes. Les vainqueurs ont reçu un bon d'achat à valoir sur leurs prochains achats de semences ou de replants mais tous les participants ont reçu une rose. La municipalité a ensuite offert le verre de l'amitié à tous ceux qui ont le souci de la beauté de leur village.

La remise des prix des maisons fleuries

Spectacle de Noël

Inédit dans la commune : Le 8 décembre, deux acteurs venus du Nord ont fait escale à Thoiry, en compagnie de deux marionnettes désolées que les enfants ont dû aider à se sortir d'un mauvais pas ; par chance, les enfants de Thoiry et leurs invités de Puygros ont réussi les différentes épreuves exigées par la fée afin que les marionnettes retrouvent leur apparence et surtout leur taille normale pour continuer leur voyage.

A la suite de cette aventure, les spectateurs ont pu se désaltérer et goûter aux pâtisseries sucrées et salées confectionnées par les parents d'élèves, organisateurs de la manifestation.



Fiscalité 2006

	2005	2006
Taxe d'habitation	12,18	12,18
Foncier bâti	20,16	20,16
Foncier non bâti	91,87	91,87

Les taux d'imposition demeurent donc inchangés. A noter que la taxe professionnelle n'est plus perçue par la commune mais par Chambéry métropole.

Rappel : un bon « réflexe civique » : moins on fait de bruit, mieux on s'entend



Avec les beaux jours, il est bon de rappeler la réglementation concernant le bruit par l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage à l'aide d'outils tels que perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique tels que tondeuses à gazon ou tronçonneuses, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

*les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30;

*les samedis :

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h;

*les dimanches et jours fériés :

de 10 h à 12 h.



Budget 2006

Le budget général de la commune se décompose en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Chaque section est toujours présentée en équilibre.

Les chiffres indiqués ci-après, émanent du budget primitif voté par le Conseil municipal le 31 mars 2006.

Fonctionnement :

Le budget est équilibré à la somme de 331 108 €

Les recettes de fonctionnement se décomposent ainsi :

• Impôts et taxes :	91 040 €
• Dotation, subventions et participations de l'Etat :	126 163 €
• Locations et produits des services :	21 250 €
• Divers	24 567 €
• Excédent reporté :	68 088 €

Les dépenses de fonctionnement :

• Charges à caractère général :	84 100 €
• Charges de personnel :	133 420 €
• Charges de gestion courante :	57 640 €
• Charges financières :	29 500 €
• Dépenses imprévues :	10 000 €
• Dotation à l'investissement :	16 448 €

Investissement :

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 238 412 €

Les recettes proviennent essentiellement :

• Subventions diverses	156 093 €
• Fonds et dotations	65 871 €
• De la section d'investissement :	16 448 €

Les dépenses d'investissement prévues sont :

• Matériel informatique	4 000 €
• Achat de mobilier	4 886 €
• Four de Thorméroz	5 300 €
• Remboursement d'emprunts :	26 000 €
• Restes à réaliser et solde 2005 (travaux Ancienne école) :	198 226 €

Règne éphémère de Madame Carnaval

Un long cortège d'enfants déguisés accompagnaient l'imposante Madame Carnaval qui, cette année remplaçait l'habituel bonhomme. Confectionnée par des parents d'élèves doués d'un grand sens artistique, la jolie dame, avec sa robe brillante, portant chapeau et bijoux, s'est proménée tout l'après-midi des Chavonnettes au chef-lieu en passant par les Mollards. Sa taille imposante nécessita un moyen de transport adapté, en l'occurrence le mini-tracteur bien connu des Chavonnettes ! C'est dans la soirée que la Dame connut sa plus belle heure de gloire, lors de la séance photos où elle trôna devant la salle des fêtes, entourée des nombreuses princesses, Robins des Bois, coccinelles, Marsupillami et autres animaux de tous genres. La soirée fut ensuite animée autour du bar et de ses diots savoureux, au rythme de la musique choisie par les Parents d'élèves. Et à 22 heures, tout le monde porta en triomphe cette reine d'un jour qui fut brûlée en place publique, comme le veut la tradition, au milieu des chants et des danses, pour accueillir le printemps tout proche. Bravo à l'association de parents d'élèves pour cette animation très réussie.



Inauguration de la Salle des fêtes et des gîtes

La rénovation de ce bâtiment centenaire constitue une avancée importante dans la vie de la commune. En effet, cette bâtisse imposante, située au cœur de Thoiry, a toujours été un lieu symbolique de la vie collective. D'abord école, puis salle des fêtes, ces murs accueillent désormais un gîte touristique, une salle des fêtes et un restaurant scolaire.



Et, c'est le 10 juin, par une magnifique matinée, que Jérôme Esquevin a coupé le ruban symbolique, entouré du Conseil municipal, des maires honoraires et ceux des communes voisines, de M. Louis Besson (ancien ministre, maire de Chambéry et Président de Chambéry métropole), de M. Dominique Dord (député de notre circonscription), de M. Jean-Pierre Burdin (Maire de Bassens et conseiller général du canton) et d'une grande partie de la population ainsi que des enfants de l'école. La cérémonie s'est poursuivie par une visite des nouveaux locaux et terminée par un apéritif dans la nouvelle salle des fêtes.

Expositions

Photos d'autrefois

A l'occasion de la fête du patrimoine, les 17 et 18 septembre, les bibliothécaires avaient fait appel à la population pour un prêt de photos anciennes. Quelques personnes originaires de la commune ont bien voulu rechercher de vieux clichés et les confier pour qu'ils soient dupliqués. C'est ainsi qu'est née l'exposition : *Thoiry au siècle dernier*. Les photographies ont été présentées par thèmes, « travaux des champs », « mariages et fêtes », « conseil de révision », « chez le maréchal », « les pompiers », « l'école ». Inaugurée le 16 septembre à la salle du Margérian, cette exposition s'est prolongée jusqu'au 18 octobre avec possibilité de visite limitée aux heures de bibliothèque. Environ 170 visiteurs se sont succédés.



Les photographies dupliquées sont actuellement réunies dans deux albums qui peuvent être consultés en bibliothèque. On envisage d'organiser des après-midi autour de ces albums, à la salle du Margérian, durant l'hiver.

La « salle de bains »



Oui, il y avait bien une baignoire, un lavabo et une cuvette de wc, mais ce n'était pas de la publicité pour les matériels de salle de bains ! Alors, de quoi s'agissait-il ? C'était une action de communication et de sensibilisation engagée par le CISALB (comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget). La baignoire représentait le lac du Bourget et des robinets s'échappaient l'eau des principales rivières alimentant ce lac ! On voyait donc assez vite que l'eau de la Leysse et celle de ses affluents passaient sur le territoire de Thoiry avant de rejoindre le lac. Une très grande carte situait les autres communes dont les eaux rejoignent également le lac. On apprenait

ensuite que chacun devait se sentir responsable de la qualité de l'eau du lac : certains produits utilisés quotidiennement peuvent être dangereux pour l'eau et faire disparaître certaines espèces végétales ou animales. On pouvait aussi apprendre à réduire sa facture d'eau, par quelques gestes simples. Enfin on découvrait tout ce qui a déjà été mis en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau du lac.

En conclusion : NE JETONS PAS N'IMPORTE QUOI QUI POURRAIT POLLUER L'EAU DE LA LEYSSE OU DE LA REYSSE.

Chambéry Métropole

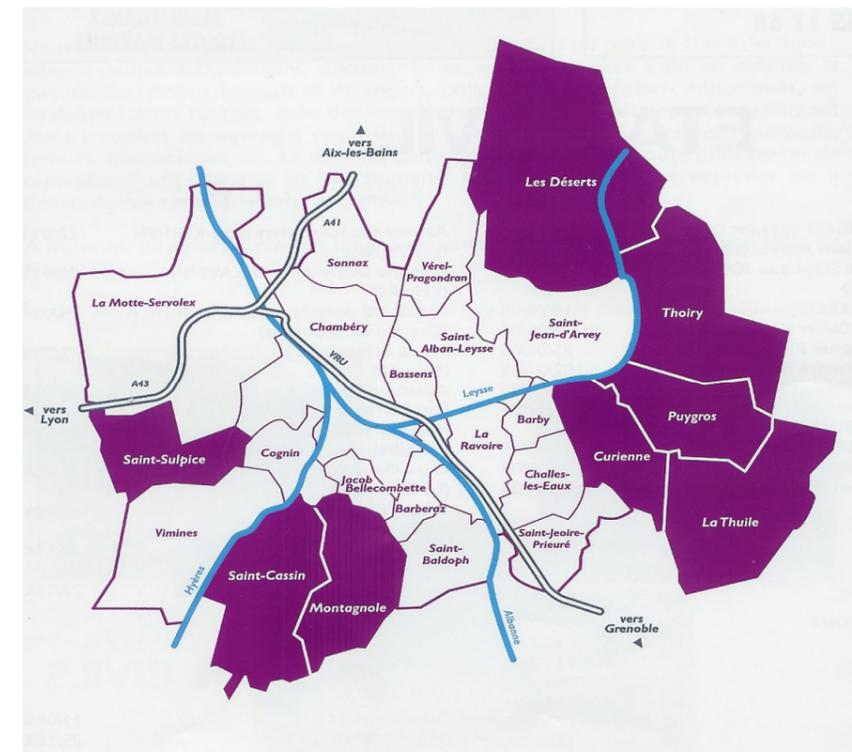
Transports scolaires

En accord avec le Conseil Général de la Savoie, voici les dispositions qui ont été arrêtées pour la rentrée 2006

- Toutes les demandes d'inscription sont à transmettre à la Direction des Transports Départementaux.
- Les collégiens et lycéens sont inscrits sur la ligne TranSavoie Chambéry. La gratuité reste totale.
- Les familles de La Fougère sont indemnisées pour rapprochement sur cette ligne régulière. Les nouveaux droits sont acceptés sur la durée de vie de l'organisation de cette ligne (année scolaire 2008-2009).
- Les familles de La Fougère sont indemnisées pour le déplacement à l'école primaire de Thoiry. Les droits restent acquis pour les enfants actuellement bénéficiaires. Mais les nouveaux inscrits ne bénéficient plus de l'indemnisation.
- Les familles de Thoiry sont indemnisées pour le déplacement à l'école maternelle de Saint Jean d'Arvey. Les droits restent acquis pour les enfants actuellement bénéficiaires. Mais les nouveaux inscrits ne bénéficient plus de l'indemnisation. Dans ces deux derniers cas, il s'agit de droits par enfant et non par famille.

Ces solutions sont transitoires. La compétence étant déléguée à Chambéry Métropole, il sera mis en place de nouvelles procédures dans les années à venir.

Comme l'an dernier, vous devrez retirer vos cartes de transports auprès du transporteur



Collecte des ordures ménagères

Organisation :

La collecte hebdomadaire est maintenue le mardi matin pour les déchets ménagers. Dès le mois de janvier s'est aussi mis en place l'opération « sacs jaunes » de tri sélectif avec une collecte aussi le mardi, mais l'après-midi.

Tarifs :

Le principe de tarification est totalement différent. Nous passons d'une redevance à une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) intégrée à la Taxe d'habitation. Cette taxe est calculée en fonction de la valeur locative du logement concerné. Ce taux est fixé à **6,86 %** pour notre commune (identique avec Puygros, Curienne, La Thuile et Les Déserts).

Pour les communes qui étaient à la redevance (La Thuile, Puygros et Thoiry), les simulations font apparaître une TEOM inférieure à la redevance pour bon nombre de contribuables.

Eau

Prix : Pour les communes entrantes, dont Thoiry, Les tarifs vont être lissés sur 5 ans pour arriver en 2011 à un tarif unique qui devrait se situer aux environs de 3 € TTC pour l'usager (eau +assainissement) .

Pour 2006 :

Tarif de l'eau au M3	2005	2006
Prix du M3	0,750	0,871
Abonnement	36,00	28,80
Location de compteur	12,00	10,20

A ceci doivent s'ajouter différentes Taxes dont la TVA à 5,5 % et une participation à la lutte contre la pollution. Les communes de Puygros et Thoiry ont été alignées sur le même tarif qui est actuellement le plus bas de Chambéry métropole.

Il est évident que l'entrée à Chambéry métropole entraîne une augmentation du prix de l'eau. Toutefois cette augmentation aurait été beaucoup plus importante si notre collectivité s'était lancée seule dans la réalisation du réseau d'assainissement et surtout dans celle de la rénovation du réseau d'eau potable. Ceci dans un contexte où l'Etat a décidé de réduire les subventions aux communes non adhérentes à une communauté ou une structure intercommunale. A noter que pour l'instant les bassins et les lavoirs restent ouverts... Mais cela ne veut surtout pas dire que les abus sont permis et il faut éviter les gaspillages.

Numéros de téléphone : En cas de problème ou d'urgence contacter le **04 79 96 86 70** ou encore le **04 79 96 86 00** (numéro de Chambéry métropole, demander le service des eaux).

Station d'épuration et réseau d'assainissement

L'eau et l'assainissement sont des compétences déléguées à Chambéry métropole. Mais cela ne veut pas dire que le Conseil municipal s'en désintéresse, bien au contraire ces sujets restent une priorité et l'objet de toute notre vigilance dans l'Agglomération.

Ainsi notre projet de station d'épuration et de réseau d'assainissement pour le chef-lieu et les Chavonnettes est repris par la Régie des eaux de Chambéry métropole et va être mis en œuvre dès la fin de cette année ou au début de 2007.

Les choix restent les mêmes et la concertation avec les propriétaires concernés par le passage des tuyaux a commencé. Le chantier débutera par la station d'épuration en elle-même et se poursuivra par le réseau d'eau usée au chef-lieu et ensuite aux Chavonnettes dans une deuxième tranche. La rénovation du réseau d'adduction d'eau potable se fera certainement en même temps, notamment au chef-lieu. L'importance de tels travaux, entre autres du point de vue financier, rendait indispensable sa mutualisation dans une structure, comme Chambéry métropole, pour les rendre possibles en évitant une véritable explosion du prix de l'eau.

Pour ce qui est de l'eau potable, notre schéma directeur est avalisé dans ses grandes lignes : utilisation des sources du Col des Prés (maillage Ravenets et Marle), autres sources gardées « en secours », construction d'un grand réservoir alimentant Les Chavonnettes, le Chef-lieu et Thorméroz. La seule incertitude concerne le devenir de la source de la Fougère.

Sanitaires à l'école élémentaire

L'effectif des élèves ayant augmenté depuis déjà plusieurs années, les sanitaires de l'école primaire ne sont plus adaptés aux besoins actuels : pas assez nombreux, locaux trop petits et pas de séparation garçons/filles. La création d'un nouveau bloc sanitaire est donc devenu indispensable. Un local d'une superficie de 27 m² et servant actuellement de cave à l'entresol, va être aménagé à cet effet. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet d'architecture Jacques Combet et l'estimatif des travaux s'élève à 50 200 €, maîtrise d'œuvre incluse. Un dossier de demande subvention a été déposé auprès du Conseil général au titre de grosses réparations d'écoles. Une aide de 48 % du montant des travaux est attendue et le chantier est programmé pour fin 2006 ou 2007.

Fours de Thorméroz et des Chavonnettes

La réfection du toit du four de Thorméroz est programmée pour l'été 2006. Le coût des travaux est d'environ 5300 € et une subvention de 48% de ce montant a été octroyée par le Conseil général au titre du Fond d'Équipement des Communes.

Pour 2007, c'est la réfection du four des Chavonnettes qui est programmée. Une demande de subvention est déjà déposée sur la base d'un estimatif de 8200 € environ.

Portail du cimetière

La demande de subvention déposée auprès du Conseil général ayant été rejetée, nous avons sollicité les services de l'Etat pour une dotation. Espérons qu'elle nous sera accordée afin de nous aider à restaurer les deux piliers du portail d'entrée du cimetière.

Vitrail de la Chapelle de La Fougère

Le dessus de la porte d'entrée de la chapelle de La Fougère était orné d'un petit vitrail semi circulaire représentant la Sainte Famille. Ce vitrail est en très mauvais état et a dû être déposé depuis de nombreuses années. L'Association des Amis de La Fougère a induit une dynamique visant sa restauration et sa remise en place tout en s'engageant à participer financièrement. La Commune, propriétaire des lieux, a décidé d'être porteuse du projet et d'effectuer une demande de subvention auprès du Conseil général. Le montant des travaux est estimé à 750 €.

Entretien de voirie

Comme chaque année, une campagne d'entretien des voies communales sera effectuée cette année. L'entreprise Gerland est attributaire du marché pour un montant de 10 200 €

C'était hier à Thoiry

Un peu d'histoire : la Première Guerre mondiale



Thoiry, commune où il fait bon vivre actuellement, a connu dans le passé des heures très difficiles. Chaque année, la commémoration de l'armistice de 1918 rappelle aux jeunes générations la mort de 59 de ses enfants tombés lors des combats ou décédés rapidement des suites de leurs blessures ou d'empoisonnement par les gaz. Alors qu'il ne reste aucun « Poilu » pour témoigner, il est encore temps de recueillir les souvenirs de leurs enfants déjà nonagénaires !

Le 1^{er} août 1914, la mobilisation générale est décrétée : Thoiry, alors peuplée d'environ 900 habitants (en 1910), comme toutes les autres communes de France se vide de ses hommes. L'école de la république a enseigné les valeurs « Honneur et Patrie », les départs sont enthousiastes, la victoire semble à portée de main ! En 1913, la loi ayant fixé la durée du service militaire à 3 ans, certains passeront donc 7 ans de leur jeunesse éloignés de leur village.

On a beaucoup écrit sur « la Grande Guerre » mais qu'a-t-on dit sur la vie de petites communes comme Thoiry pendant ces 4 ans de combat ? Certes, les femmes, les aïeuls et les pères de famille nombreuse ont assuré les travaux des champs, l'éducation des enfants, redoutant la visite du Maire chargé d'annoncer les décès au « Champ d'Honneur » !

Les noms des Enfants de Thoiry morts pour la France entre 1914 et 1918 évoquent bien peu de souvenirs aux plus Anciens (âgés maintenant de 90 ans et davantage). Seule, Madame Pasquier, institutrice retraitée à Saint Jean d'Arvey a pu évoquer ces terribles années : son père, Marius CALLET (dit Berthier) né à la Fougère en 1889, marié en décembre 1912 à Antoinette Laurent alors institutrice à Argentine, a perdu la vie dans les derniers mois de la guerre, le 15 juillet 1918 à Meaux. Il se trouvait à la tête d'un régiment de Sénégalais. Sa jeune épouse s'était rapprochée de ses beaux-parents, à la Fougère, après la mort de leur autre fils Alexis tombé en 1915. Antoinette Callet, institutrice à la Fougère de 1915 à 1919, se trouvait alors veuve avec 2 filles de 3 et 4 ans, (respectivement Mme Jeanne Pasquier et Mme Lucie Gaden) ; elle avait également perdu dans les combats deux de ses 3 frères. Elle possédait un métier qui lui permettait de rester à Thoiry et d'apporter un peu de réconfort à ses beaux-parents.

D'autres ont aussi perdu plusieurs fils dans les combats : Lucien et Jean-Marie Dépierre des Teppes, François et Joseph Cochet des Chavonnettes. Les frères Cochet avaient la réputation d'être des travailleurs et des « forces de la nature » : avec leur père ils avaient entrepris la construction d'un chalet à « l'Allier » (au bord du chemin qui monte à la Galoppe), ils n'avaient pas eu le temps de le couvrir avant d'être mobilisés... Tués tous les deux, que pouvait faire le père, sinon abandonner ses projets

Point sur les services pratiques pour l'enfance et la jeunesse à Thoiry

CENTRES DE LOISIRS

Le centre de loisirs du Plateau de la Leyse fonctionne cet été. Le principe d'une ouverture dans les différentes communes du Plateau est maintenu. C'est ainsi que le Centre de loisirs sera installé à Thoiry, dans les locaux de la Salle des fêtes du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet.

Les inscriptions peuvent se faire à la Mairie de Curienne ou directement auprès des responsables sur le lieu du centre (par exemple à Thoiry quand il est à Thoiry).

L'âge minimum d'accueil des petits est de cinq ans révolus

Il y a également un club junior sur St Alban-Leyse réservé aux jeunes de 11 à 13ans.

Les parents des enfants fréquentant les centres de loisirs et les jeunes ados peuvent donner leurs avis sur les orientations et la mise en œuvre des activités au sein d'une commission consultative.

Pour les plus grands, des espaces contact sont à leur disposition dans les collèges de Barby ainsi que St Alban-Leyse : ce sont des lieux de détente, de discussion et de travail.

Une expérience d'accueil des jeunes de 11 à 16 ans s'est mise en place, cet hiver un mardi sur deux. Le succès a été au rendez-vous et malheureusement les séances trop rares. Cette action devrait être reconduite l'an prochain.

Tous ces services sont gérés par le syndicat inter communal du canton de St Alban-Leyse afin que tous les centres de loisirs fonctionnent de la même manière.

Pour plus de renseignements : Florence Rouillé Coordination enfance jeunesse, place du commerce 73230 St Alban-Leyse Tél. : 04 79 70 83 48

ATELIER D'ÉVEIL POUR LES PETITS A THOIRY

Une fois par mois, Martine Goury (animatrice du relais Parents -assistantes maternelles) anime une séance d'éveil réservée aux très jeunes enfants non scolarisés sur la commune.

Pourquoi est organisé l'atelier d'éveil ?

Pour les enfants afin de leur permettre d'être en contact avec d'autres enfants du même âge.

Leur permettre également de faire des expériences motrices, manuelles, sensorielles, de jouer à côté d'autres enfants puis avec eux de se socialiser en douceur.

La participation à l'atelier d'éveil est gratuite.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Martine GOURY - Tél. 04.79.33.54.65 ou à Marie-Ange GAVET Tél. 04.79.28.46.50.

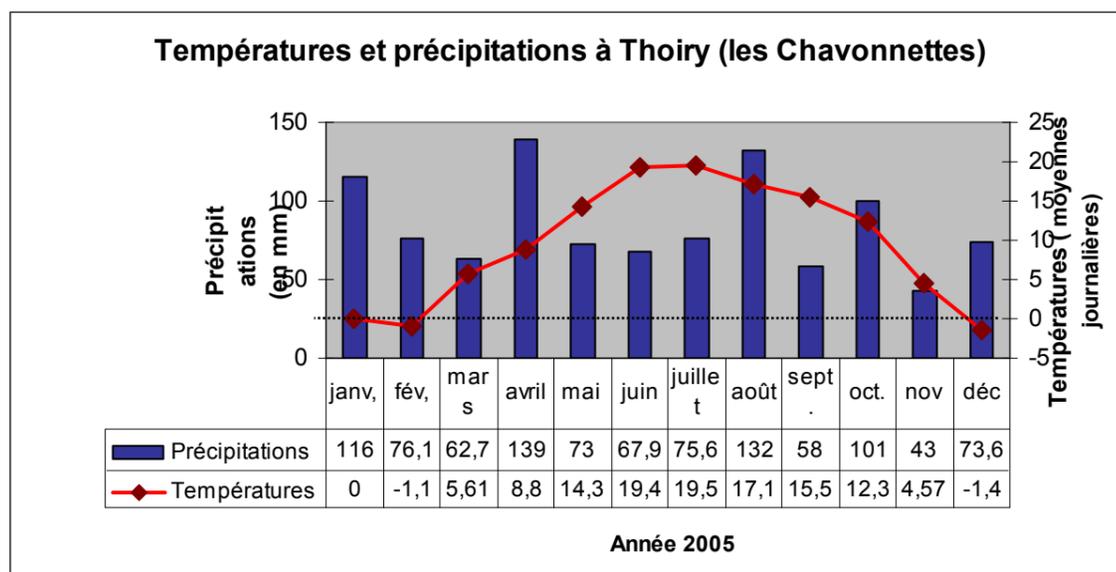
Garderie et restaurant scolaire

Depuis la rentrée de septembre 2005, la commune continue d'assurer la garderie avant et après la classe dans les locaux de l'école. Le restaurant scolaire a intégré des locaux tout neufs, spécialement conçus à cet usage et aménagés dans le bâtiment de l'ancienne école. Il est rappelé que ces services résultent d'un choix du Conseil municipal, pour permettre aux parents qui travaillent à l'extérieur de la Commune, de scolariser leurs enfants à Thoiry. Les horaires et tarifs demeurent inchangés pour l'année scolaire 2006-2007 :

- **Garderie périscolaire du matin de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école :**
-Arrivée avant 8 h : 2.00€ pour 1 enfant, 3.50€ pour 2 enfants et 4.00€ pour 3 enfants de la même famille.
-Arrivée après 8 h : 1.50€ pour 1 enfant, 2.50€ pour 2 enfants et 3.00€ pour 3 enfants de la même famille.
- **Garderie périscolaire du soir de 16h30 à 18 heures. Le premier 1/4 heure est gratuit :**
-Départ entre 17h 30 et 18h00 : 2.00€ pour 1 enfant, 3.50€ pour 2 enfants et 4.00€ pour 3 enfants de la même famille.
-Départ entre 16h 45 et 17h30 : 1.50€ pour 1 enfant, 2.50€ pour 2 enfants et 3.00€ pour 3 enfants de la même famille.
- **Restaurant scolaire : 3.80€ le repas.**

Le bilan météo 2005 à Thoiry

Depuis le 8 novembre 2004 une station météo amateur est installée par Philippe. Marin aux Chavonnettes Elle enregistre les données de températures, pression, précipitations, et les vents. Après une année de données collectées (6 mesures enregistrées par jour), voici les premiers résultats pour l'année 2005.



Comparée aux moyennes de la Savoie (Voglans, données de 1971 à 2000), l'année 2005 apparaît comme relativement sèche avec 1017 mm alors que la moyenne se situe autour de 1300 mm par an.

Les faits marquants de l'année 2005

Le jour le plus froid : le 1 mars : -12.2° à 7 H le matin

Le jour le plus chaud : le 17 juillet : 37.8° à 20 H

La vitesse de vent maximale : 92.1 km/h le 4 juillet

Nombre de jours avec pluie	
	112
janvier	11
février	8
mars	13
avril	15
mai	15
juin	7
juillet	9
août	14
septembre	10
octobre	11
Novembre	7
Décembre	13

	Nombre de jour
Journée glacée ($T_{max} < 0^{\circ}C$)	33
Journée de gelée ($T_{min} < 0^{\circ}C$)	98
Journée froide ($T_{max} < 10^{\circ}C$)	133
Journée d'été ($T_{max} \geq 25^{\circ}C$)	61
Journée caniculaire ($T_{max} \geq 30^{\circ}C$)	26

devenus trop lourds pour lui seul ? La charpente a servi à d'autres et la végétation a fini par envahir ce qui devait être un beau chalet d'alpage avec écurie et partie habitation. Seul un tas de pierre subsistait dans les années 80, avec les pierres d'angle et le pavage de l'écurie. L'histoire des Cochet est connue aux Chavonnettes mais combien d'histoires semblables sont oubliées ?

D'autres sont revenus blessés ou gazés, dans l'impossibilité de reprendre le travail. Beaucoup sont morts des suites de la guerre, 10 ans après l'armistice ou même davantage : maladies pulmonaires, gangrène... Les veuves qui ne pouvaient rester à la terre en l'absence de bras masculins sont parties vers les villes : Chambéry, Lyon, Marseille, emmenant leurs enfants qui ne revenaient à Thoiry que pour les vacances, quand il y avait encore les grands-parents.

Pendant ces quatre ans de guerre comment les travaux des champs ont-ils pu continuer en l'absence des hommes ? A l'époque, aucune aide sociale n'existait ; seul le courage des femmes, des aïeux et des enfants a pu nourrir la population restée au village. Pas d'eau dans les maisons, ni dans les écuries, pas de mécanisation pour aucun travaux, il ne fallait compter que sur ses bras et ses jambes ; la période estivale était sans doute la plus difficile avec des levers avant le jour pour faucher (à la faux), avant la traite ; la surveillance des bêtes en pâture était effectuée par les enfants dès l'âge de 8 à 10 ans : 2 heures le matin et 2 heures l'après-midi de mai à novembre. Les travaux des champs s'ajoutaient à la production de légumes au jardin, à l'entretien de la maison et du linge, à la confection de vêtements car on n'avait pas les moyens de fréquenter les magasins de Chambéry. Volailles et lapins étaient élevés sur place pour agrémenter les repas du dimanche, un cochon était nourri durant l'été pour être sacrifié au début de l'hiver et venir remplir le saloir. Les pères de famille nombreuse n'avaient pas été mobilisés et ils aidaient comme ils pouvaient. L'entraide a sûrement permis à chacun de survivre ! Il ne faut pas oublier les coupes de bois pour l'hiver et tout le travail que cela nécessite avant de chauffer la maison et de préparer la cuisine : pas de tronçonneuse, ni de treuil, mais la participation de toute la famille, l'emploi de bœufs ou de vaches de trait.

Quand la fin des combats est arrivée, les soldats ont repris leurs activités malgré leurs blessures physiques ou morales. Ce qu'ils avaient vécu dans les tranchées est resté à jamais marqué dans leur tête. On ne parlait pas de chômage à cette époque, il y avait du travail de remise en état des locaux et des champs pour tout le monde.

Mais la France avait changé, le mouvement industriel avait commencé et les campagnes ont commencé à se dépeupler au profit des villes et de leurs usines. Thoiry a alors perdu des familles parties en fermes dans la plaine. Les filles se plaçaient dans des familles aisées comme bonnes à tout faire ou comme cuisinières.

La Première Guerre mondiale avait été le signe d'un changement dans les campagnes françaises.



D'après les souvenirs de Mesdames Antoinette PASQUIER à Saint Jean d'Arvey, Ernestine VOIRON aux Chavonnettes et Huguette PACHOUD à Thorméroz, recueillis par Madeleine ROSSI.